



N° 2102-2014/APS/DJA/SSACA

Date du : 18/11/2014

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : portant modification de la délibération n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs

PJ : un projet de délibération

Au cours des séances plénières des 6 juin et 11 septembre derniers, l'assemblée de province a désigné les conseillers suivants afin de la représenter en qualité de titulaires au sein de l'ADRAF, agence de développement rural et d'aménagement foncier :

Au conseil d'administration

- M. Nicolas Metzdorf.

Au comité de province

- M. Nicolas Metzdorf ;
- Mme Nicole Andrea-Song.

Toutefois, conformément à l'article 10 du décret modifié du 16 août 1989, M. Nicolas Metzdorf, en sa qualité de représentant de la province Sud au conseil d'administration de l'ADRAF, est de droit président du comité de province au sein de l'agence.

Il convient, à ce titre, de remplacer M. Metzdorf par un autre membre de l'assemblée de province.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

**Le président de l'assemblée
de la province Sud**

Philippe Michel